



OPEN INTERNATIONAL COUPE DU MONDE* DRANCY 2023**

1. LIEU DU TOURNOI

La Fédération Internationale du Jeu de Dames (FMJD) a attribué au Drancy Damier Club l'organisation de la Coupe du Monde (tournoi World Cup***). Elle se déroule au château Ladoucette en plein centre de Drancy, rue Ladoucette.

2. PROGRAMME ET JOURS DE JEU

Accueil des participants : samedi 29 avril à 12 h.
Cérémonie d'ouverture à 15 h.

1^{re} ronde : samedi 29 avril à 16 h.

2^e ronde : dimanche 30 avril à 10 h.

3^e ronde : lundi 1er mai à 10 h.

4^e ronde : mardi 2 mai à 10 h.

5^e ronde : mercredi 3 mai à 10 h.

6^e ronde : mercredi 3 mai à 15 h 30.

7^e ronde : jeudi 4 mai à 10 h.

8^e ronde : vendredi 5 mai à 9 h 30 (Assemblée générale FMJD 15 h 30).

9^e ronde : samedi 6 mai à 10 h.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Samedi 6 mai à 15 h 30, à l'Espace culturel du Parc, à Drancy, suivi d'un dîner de gala.

3. INSCRIPTIONS

55 euros (adultes) / 30 euros (joueurs nés après 2003)

Date limite des inscriptions : 19 avril 2023

- Virement bancaire : ASSOC DRANCY DAMIER CLUB

Banque : La Banque postale

IBAN : FR1320041000016997753J02001

BIC : PSSTFRPPPAR

- Internet par helloasso (carte bancaire) :

<https://www.helloasso.com/associations/drancy-damier-club/evenements/open-coupe-du-monde-world-cup-open>

Directeur du tournoi : Antoine ALMANZA

Contacts : drancydamierclub@gmail.com ou antoinealmanza@hotmail.com

Tél. : +33 6 18 29 25 55 (également whats app)

4. DÉTAILS TECHNIQUES

Arbitre : Henri MACAUX, arbitre international

Cadence de jeu : 1 h 30 min pour 45 coups puis 30 min + 30 s par coup jusqu'à la fin de la partie. Open de 9 rondes, système suisse. Logiciel officiel d'appariement utilisé : FMJD

Draughts Arbiter Pro.

Les femmes jouent l'open avec un classement à part, les résultats comptent pour le classement FMJD.

5. BOURSE DES PRIX

Le montant total des prix est de 6 000 €. Voir le détail le règlement FMJD. Le règlement des prix se fera par virement bancaire sous 7 jours ouvrés après la compétition.

6. PHOTOS

Toute photographie, vidéo ou film pris sur le lieu du tournoi est considéré comme public et diffusable par tout moyen sur tout média.

7. COVID

Les organisateurs se réservent le droit d'appliquer tout protocole à tout participant concernant la covid ou toute pandémie.